

■ **FONDATION EUROVACC**, à Lausanne, rue de la Grotte 6, c/o Etude Carrard, Paschoud, Heim & Associés. Nouvelle fondation. Statuts : 22 novembre 2002. But : développer un vaccin efficace contre le virus de l'immuno-déficience (VIH), garantir un accès mondial au vaccin, développer les infrastructures appropriées pour l'exécution des tests cliniques dans les pays en voie de développement, promouvoir les programmes d'éducation liés au vaccin dans les pays en voie de développement, générer les ressources financières pour soutenir la recherche fondamentale et clinique en vue du développement d'un vaccin VIH et de tout développement en relation avec le VIH, développer des plates-formes techniques et cliniques en Europe, promouvoir la coopération entre des instituts européens pour le développement d'un programme européen global. Conseil : trois membres au minimum. La fondation est engagée par la signature collective à deux de Rochat Jean-Philippe, de L'Abbaye, à Epalinges, président, Kraehenbuhl Jean-Pierre, de Vevey, à Rivaz, vice-président et secrétaire, Esteban Rodriguez Mariano, d'Espagne, à Madrid (Espagne), Heeney Jonathan, des Pays-Bas, à Voorburg (Pays-Bas), Lijstroem Peter, de Finlande, à Sollentuna (Suède), Pantaleo Giuseppe, d'Italie, à Lausanne, Weber Jonathan, de Grande-Bretagne, à Londres (Grande-Bretagne), et Wolf Hans, d'Allemagne, à Starnberg (Allemagne).

Journal no 11564 du 02.12.2002

(00760940 / CH-550.1.032.186-4)